



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

« Grand Prix Sciences & Recherche » de l'Académie Amorim

A retourner au secrétariat de l'Académie Amorim **au plus tard le 20 février 2017** accompagné :

- d'un court C.V du candidat,
- d'une introduction d'une page environ présentant les travaux et les motivations du candidat,
- d'une synthèse de l'ouvrage mis en compétition (une quinzaine de pages + la bibliographie) par e-mail en **format pdf et word** à l'adresse suivante : contact@academie-amorim.com ainsi qu'une **sortie papier envoyé par courrier**.

Académie Amorim – C/o We agency
17 rue de Javel – 75015 Paris
T. +33(0)1 44 37 22 17

Je soussigné(e).....

Demeurant :

.....

.....

Tel : Mob :

E Mail :

.....

Candidate pour :

Le Grand Prix Sciences & Recherche de l'Académie Amorim et propose l'ouvrage :

.....

.....

Certifie être l'auteur des travaux que je livre à l'Académie Amorim

Certifie être le maître de recherche désigné par l'équipe ayant réalisé les travaux proposés pour le Grand Prix Sciences & Recherche de l'Académie Amorim, et, de ce fait, être mandaté par cette équipe pour recevoir la récompense attribuée au lauréat.

Participe en représentant une personne morale (laboratoire, centre de recherches...)

habilitée à recevoir la récompense par le biais de son représentant légal :

M.....

J'ai pris connaissance du règlement du concours et en approuve les termes.

A.....le.....

Signature



REGLEMENT DU GRAND PRIX SCIENCES & RECHERCHE

Le Grand Prix Sciences & Recherches est décerné par l'Académie Amorim dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur le vin et son environnement.

Il est doté de 5 000 € et récompense des travaux en œnologie/ viticulture ou portant sur l'environnement du vin orientés vers les sciences humaines, sociales, économiques ou juridiques.

Conditions de participation des candidats

- Les candidats doivent avoir atteint la majorité légale et être étudiants, auteurs, chercheurs dans les domaines de l'œnologie, de la viticulture, de l'économie, du droit, de la sociologie, des sciences humaines et ayant produit des travaux traitant de l'œnologie, de la viticulture ou de toutes questions relatives au secteur viti-vinicole.
- Un travail déjà présenté à l'Académie une année ne peut être admis à re-concourir.
- Les candidats peuvent présenter leurs travaux à titre individuel ou en équipe.
- Une personne morale (laboratoire de recherche, organisme professionnel..) peut présenter ses travaux.
- Le Prix ne peut être décerné qu'à la personne physique auteur des travaux ou représentant l'équipe avec laquelle elle concoure ou à une personne morale qui aura désigné son représentant.
- Les candidats dont les ouvrages ont été retenus pour concourir doivent certifier, sous leur responsabilité, en être l'auteur ou représenter les auteurs du travail collectif pour lequel ils concourent.
- Les ouvrages des lauréats seront publiés dans la collection "Académie Amorim", publication non-commerciale destinée à un usage interne et à la presse.
- Une édition électronique est mise en ligne sur Internet.
- Les ouvrages proposés en compétition ne seront pas retournés au candidat.

Présentation des documents remis

Il est demandé d'adresser les candidatures accompagnées de :

- *Un court C.V du candidat,*
- *Une introduction d'une page présentant les travaux et les motivations du candidat,*
- *Une synthèse de l'ouvrage d'une quinzaine de pages et la bibliographie sur support informatique (cd ou e-mail) ainsi qu'une sortie papier.*

Date limite de dépôt des candidatures : 20 février 2017

Les ouvrages présentés en langue étrangère devront parvenir 10 jours avant la date de clôture du concours pour être traduits en français, soit, au plus tard, le 10 février 2017.

L'ouvrage intégral pourra être demandé aux candidats.

Critères de sélection

Qualité du thème abordé, caractère d'actualité, caractère novateur, rigueur de la démarche, qualité de la synthèse, qualité de la rédaction, qualité de la bibliographie.

Le Comité de sélection se réserve le droit de nommer un comité restreint chargé d'établir une présélection des ouvrages en compétition.

Confidentialité

Le Comité de sélection s'engage à la plus grande confidentialité sur les travaux soumis à son appréciation.

Remise de Prix

Les candidats seront informés des résultats en avril 2017.

La Remise du Grand Prix Sciences & recherche se fera à l'occasion d'une réception officielle en présence des membres du Comité de Sélection, des anciens lauréats, de la presse et d'institutionnels de la filière viti-vinicole.

Elle aura lieu fin juin ou début juillet 2017. Le lieu et la date exacts seront communiqués aux lauréats en même temps que les résultats.